



# La mairie de MEYRAS vous propose, cet été, un marché nocturne le jeudi 19 AOUT 2021, à partir de 17H00

**Horaires d'ouvertures au public : de 17 heures à 23 heures**  
(sous réserve de couvre-feu et d'autorisation)

**Marché avec animation musicale** par le groupe Les Bérets des Villes



**Installation des stands** : à partir de 15h00

**Lieu du marché** : Rue Grande, dans le vieux bourg de Meyras.

**Spécificités du Marché** : le marché est ouvert aux producteurs locaux, ainsi qu'aux artisans, artisans d'Art, artistes, et créateurs.

**Coût du stand** : forfait de 10 €, quelle que soit sa longueur. Les recettes seront reversées intégralement au CCAS.

**Communication/publicité** : elle sera réalisée par la mairie avec ses moyens de communication (Site Internet, facebook, affichages...). Les participants seront invités à relayer cette communication dans leur propre réseau.

**Attestation d'assurance** : à fournir avec votre bulletin d'inscription en annexe

### **Consignes à confirmer selon l'actualité sanitaire :**

**Le port du masque est obligatoire**, ainsi que le respect des protocoles en cours, sur les stands un gel devra être à disposition de la clientèle, les stands seront espacés d'un mètre.

L'exposant s'engage à rester jusqu'à la fin du marché. (sauf cas exceptionnel)

### **Inscription**

Bulletin d'inscription à retourner à la mairie par courrier :

Mairie 1 Place du Champ de Mars 07380 MEYRAS

ou par mail à

[contact@meyras-tourisme.com](mailto:contact@meyras-tourisme.com).

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée.

### **Déroulement du marché :**

Le marché se déroule en extérieur dans la rue Grande qui sera piétonne.

Chaque exposant gère ses risques d'exposition aux intempéries.

Les véhicules devront être enlevés rapidement après installation, un parking exposant est prévu à proximité.

Les exposants préciseront leurs besoins en alimentation électrique, mais devront apporter leur rallonges et moyens de raccordement (blocs prises...)

En cas de pluie l'alimentation électrique sera coupée.

En cas de contrôle, une liste des exposants sera présentée.

Chaque exposant doit être en exercice au jour de son inscription, ainsi que lors du marché.

Tout comportement malveillant et non respectueux du public exclura automatiquement l'exposant.

**Le retour du bulletin d'inscription vaut acceptation de ces consignes.**

## FICHE D'INSCRIPTION

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Statut : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

L'activité exercée : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Description du stand : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Le métrage linéaire souhaité : .....m

Métrage **validé** par la mairie (*répartition au mieux de l'espace public autorisé*) : .....m

Nombre de personnes présentes sur le stand : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Demande particulière : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### **PIECES A JOINDRE AU BULLETIN D'INSCRIPTION :**

1. Contrat d'Assurances couvrant la responsabilité civile professionnelle dans le cadre de l'activité exercée
2. Photocopie de la pièce d'identité
3. Justificatif de l'activité et forme juridique
4. Le règlement de 10,00 € par chèque à l'ordre de « CCAS de Meyras »

*Par la présente, je vous transmets mon inscription et m'engage à respecter les règles et consignes communiquées avec cette fiche d'inscription.*

A ....., le .....2021

Signature :